

NOUS, LES TECHNICIENS DU BÂTIMENT

Matrice de stockage commun

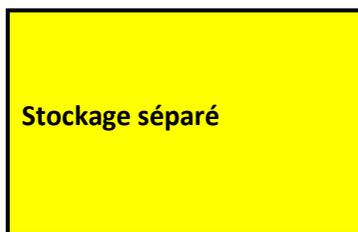
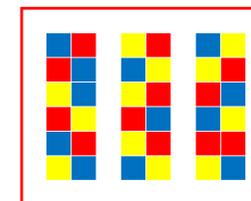
Matrice de stockage commun			Symbole SGH																					
			Catégorie																					
			de à																					
Symbole SGH	Catégorie	de à	Quantité																					
↓	↓	↓	↓																					
	A.1 bouteilles de gaz	0 kg ≤ 100 kg																						
		101 kg ≤ 1 000 kg																						
	A.2 Bombes aérosol	0 l ≤ 100 l																						
		101 l ≤ 1 000 l																						
	B comburants	0 kg ≤ 100 kg																						
		101 kg ≤ 1 000 kg																						
	C substances inflammables	0 kg ≤ 25 kg																						
		26 kg ≤ 100 kg																						
		101 kg ≤ 450 kg																						
		451 kg ≤ 1 000 kg																						
	D autres dangers	0 kg ≤ 100 kg																						
		101 kg ≤ 1 000 kg																						

NOUS, LES TECHNICIENS DU BÂTIMENT

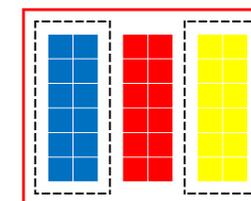


Stockage de différentes marchandises dans le **même compartiment coupe-feu**, sans séparation spéciale.

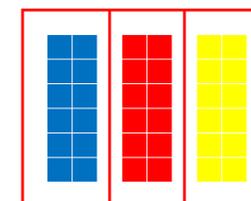
Bac de rétention pour les liquides pour chaque catégorie de substances. Le stockage commun n'est possible que si les substances ne réagissent pas dangereusement entre elles !



Stockage de différentes marchandises dans le **même compartiment coupe-feu** en respectant certaines exigences et conditions de protection, comme les distances (2,5 m au moins), les murs-écrans (résistance au feu d'au moins 60 minutes [EI60]) ou les bacs de récupération séparés pour les liquides.



Stockage de différentes marchandises dans des compartiments coupe-feu distincts :
compartiments coupe-feu distincts



- 1 Stockage séparé selon les caractéristiques (inflammable, comburant, toxique)
- 2 stockage derrière une grille
Il est possible de stocker les acides/les bases/les substances dangereuses pour l'environnement/les poisons ensemble, mais il faut un bac de rétention pour chaque substance présentant les mêmes caractéristiques
- 3 les mêmes caractéristiques
- 4 armoire incombustible (RF1) avec bac de rétention et marquage
- 5 pièce présentant une résistance au feu d'au moins 30 minutes (EI30) avec un faible risque d'incendie
- 6 pièce présentant une résistance au feu d'au moins 60 minutes (EI60), sans charge calorifique supplémentaire